



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06 - Tél. 04 91 17 97 67
cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr
www.dgfip.cgt.fr/013
FB:LaCgtFinancespubliques13

Marseille le 15/12/2020

Services de proximité des Finances publiques

Les Maires du département des Bouches-du-Rhône exigent la suspension du projet et du calendrier des restructurations « NRP »

A l'initiative de la CGT Finances publiques 13, l'intersyndicale CGT, Solidaires, FO a adressé de nombreux courriers aux élus, maires, sénateurs, députés concernant la liquidation programmée de nos services de proximité et de pleine compétence (Centres des Finances publiques, Trésoreries).

Les fermetures annoncées s'inscrivent dans la dénomination « orwelienne » de nouveau réseau de proximité (NRP) initiée par le 1er gouvernement Macron et poursuivi par l'actuel.

L'autoritarisme des décisions de fermetures sur la période 2021-2024 est caractérisé par l'absence de consultation des usagers ou encore des élus locaux.

En lieu et place, c'est un simulacre de concertation qui a été organisé, se limitant à 2 ou 3 réunions avec la préfecture et quelques rares visites du Directeur régional des Finances publiques auprès de certains maires pour leur vendre un succédané, les espaces France services, points de contacts essentiellement numériques pour réaliser d'hypothétiques démarches administratives auprès de différents services publics.

Avec la crise sanitaire, l'administration des Finances publiques a trouvé une aubaine pour accélérer la mise en œuvre de ses réformes régressives.

Pour ce faire, la fermeture au public pour cause de pandémie est considérée comme une opportunité pour réduire l'amplitude des heures d'accueil au guichet, voire supprimer purement et simplement l'accueil physique: «"le contexte (la crise sanitaire) est exceptionnellement favorable pour une évolution forte de notre dispositif d'accueil physique" (Rapport Bonnet Catanese sur l'accueil à la DGFIP. Juillet 2020).

Ici, le cynisme le dispute au mépris : la population était confinée pour lutter contre la pandémie, des personnes mourraient et hélas meurent encore.

Évidemment, la période déclarative à l'impôt sur le revenu au printemps a pu se dérouler grâce aux outils internet mis à disposition (Impôt.gouv, centres de contacts téléphoniques) mais quel regard porte l'administration depuis sur les dizaines de milliers d'usagers venus à nos guichets depuis septembre, première année du solde du prélèvement à la source ? Qui pour demander de corriger une déclaration automatique, qui pour demander un délai de paiement, etc.

Nier les difficultés de compréhension ou d'accès pour 20 à 30 % de la population face aux arcanes des démarches administratives « en ligne », c'est rendre invisible de fait une forte demande sociale et tourner le dos à l'égalité républicaine d'accès et de traitement.

Visiblement l'expression forte de la population (gilets jaunes) ou encore des travailleuses et travailleurs du service public – dont les soignants- contre la relégation, pour l'égalité d'accès des citoyens et des usagers au service public en zone rurale et péri-urbaine, pour rénover et renforcer les missions essentielles à la population semblent un épiphénomène pour nos hauts fonctionnaires et nos ministres de tutelle qui espèrent sur un effet de sidération lié à la crise sanitaire et sociale pour liquider la présence de l'état dans les communes.

Si la fermeture programmée au 01/01/2021 des Trésoreries d'Allauch, de Vitrolles, de Miramas sera visible car le rideau sera fermé, il est aussi question de restructurations « invisibles » qui vont porter un grand préjudice aux usagers.

Ainsi en est-il de la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), essentiellement les EHPAD. Jusqu'alors gérés par les Trésoreries de proximité, donc d'accès facile pour les familles, lesquelles sont souvent des personnes du 3^e âge qui s'occupent des dossiers des personnes en perte d'autonomie du 4^e âge, le projet en cours prévoit par exemple au 1er janvier 2021 le transfert et l'ultra-concentration de la gestion dans les Trésoreries hospitalières sur les

communes d'Aix-en-Provence ou Arles.

Ainsi, les familles des hébergés à l'Ehpad de la Fare-les-Oliviers plutôt que de se rendre à la Trésorerie de Berre (10,5 km) devront se déplacer à Aix-en-Provence (27 km). Celles qui avaient des proches dans les Ehpad d'Istres ou de Saint-Chamas plutôt qu'à la Trésorerie d'Istres devront se rendre à Arles (45 km).

De quels services publics les habitants des Bouches-du-Rhône ont-ils besoin ?

Sous couvert de transformation des processus de travail, Bercy et la Direction générale des Finances publiques sont en train de déménager le territoire de la présence des services de l'administration fiscale, économique et financière. Car les Finances publiques, si c'est bien sûr l'impôt, c'est aussi le contrôle des fonds publics, le principe de séparation ordonnateur comptable, le contrôle de régularité des dépenses et recettes communales, départementales régionales et celles de l'ensemble des établissements publics, dont les hôpitaux et les Ehpad. C'est aussi le conseil juridique, financier et l'expertise au profit des maires. C'est aussi accueillir l'utilisateur, le contribuable et être en capacité de répondre à ses questions, de résoudre un problème. Quand il est demandé du civisme fiscal, le contribuable est en droit de demander du civisme au service public.

Mais la DGFIP, c'est aussi l'administration qui paye le plus lourd tribut aux suppressions d'emplois de fonctionnaires dans la logique de la « baisse des dépenses publiques ». Ainsi, de 2011 à 2021, ce sont 21906 emplois qui ont été supprimés par les gouvernements successifs (1800 aux Finances publiques en 2021). Dans le même temps, la fraude fiscale se chiffre en centaines de milliards d'euros et la Cour des Comptes pointe en 2019 des résultats en baisse pour les contrôles...

Une chose est sûre, affaiblir les Finances publiques et son réseau de proximité, c'est adapter et justifier les suppressions d'emplois pour satisfaire à des intérêts qui ne sont pas ceux de l'intérêt général.

Ainsi, la délocalisation aveugle d'emplois qualifiés vers des structures de back-office, de gestion pure au détriment des emplois de proximité et du service rendu à la population.

La logique de « pôles » de services à compétence nationale, voire le transfert de missions à de nouvelles entités juridiques (par exemple les pensions vers un établissement public administratif) participent d'un découpage de missions jusqu'alors intégrées au contrôle, à la taxe et au recouvrement des Finances publiques. Les agents pouvant être détachés d'office au sein de nouvelles entités publiques, parapubliques ou privées. C'est aussi le sens profond du « reformatage » des services de la Dgfi. D'un côté se décharger sur les élus locaux pour l'accueil du public jugé non rentable, de l'autre créer des entités monotâches, privatisables, sans accueil physique et externalisables.

Marseille perdrait ainsi a minima 100 emplois qualifiés répartis , transférés un peu partout pour abonder la démétropolisation de services implantés en Île-de-France.

Marseille perdrait, en plus des 60 emplois supprimés en 2021, une quarantaine d'emplois pour satisfaire la mise en place de nouveaux services, ailleurs... 28 emplois du centre de gestion des retraites de Marseille sont ainsi condamnés en 2022. Dans le même temps le dernier rapport sur les inégalités pointe 9 quartiers de Marseille dans le palmarès des quartiers les plus pauvres des grandes villes de France tandis que 200 000 personnes vivent dans la pauvreté.

Nous avons là, non seulement une inconséquence de l'administration à priver Marseille de ressources au simple motif qu'elle est une métropole, mais aussi l'exemple type d'un contre-pied aux politiques menées contre l'exclusion et pour favoriser la mixité sociale.

Aussi, l'initiative prise par l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône concernant l'exigence d'un moratoire sur la restructuration des Finances publiques dans le département encourage la mobilisation et les luttes menées par les agents des Finances publiques depuis plus d'un an maintenant. La CGT rappelle ici son exigence d'une table ronde avec les élus locaux et nationaux, les représentants du personnel, les associations d'utilisateurs, la Drfip 13 et la préfecture.

La CGT Finances publiques 13 le 15/12/2020

Annexe : appel des maires des Bouches-du-Rhône

APPEL POUR LE MAINTIEN DES TRESORERIES DE PROXIMITE

Miramas, le 14 DEC. 2020

Mesdames, Messieurs les Maires des Bouches du Rhône, cher.e.s. Collègues,

La décision a été prise de réorganiser la présence de la Direction Départementale des Finances Publiques sur nos territoires ayant pour conséquence la **fermeture des trésoreries** et service des impôts, éléments structurants de proximité dans nos communes périphériques des grandes métropoles et dans nos communes rurales. Cette décision **signe pour beaucoup d'entre nous, la fin de la présence de l'Etat sur nos territoires.**

Pour les Bouches-du-Rhône entre le 1er janvier 2021 et le 1er janvier 2024 :

- fermeture des Trésoreries de Miramas, Vitrolles, Lambesc, Allauch, Salon-de-Provence, Roquevaire, Maussane, Saint-Rémy de Provence, Marignane, Tarascon, Gardanne, Trets, Martigues et Saint Andiol ;
- La fermeture des Services d'Impôts des Particulier d'Istres, La Ciotat et Tarascon et des Services impôts des Entreprises d'Arles, Martigues et Aubagne.

Sans parler de l'accompagnement et de la relation de conseils que nous entretenons avec les trésoriers en tant que maire, la **fermeture des trésoreries impactera nos populations les plus âgées et les plus fragilisées, les publics les plus éloignés des technologies**, par méconnaissance, illettrisme, grande précarité, manque d'équipement ou d'accès à un réseau.

Ce sont eux qui se rendent aux guichets pour un accompagnement humain dans leurs démarches.

La pandémie a accéléré la dématérialisation, mais a éloigné chaque jour un peu plus nos habitants de l'accès au service public et aux droits comme l'a souligné Sénat dans son rapport de septembre 2020.

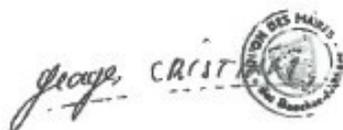
Cette nouvelle régression de l'Etat dans nos communes pose la question de la continuité territoriale, en **créant des « zones blanches de service publics », une rupture de l'égalité d'accès** des habitants niant le sens de ce qui fait « République » dans la société française.

Alors que nous avons l'ambition d'une France des territoires véritablement décentralisée mais unie, où la commune, le département, la région et les métropoles sont des acteurs pleins et entiers de l'action publique aux côtés de l'Etat, nous voulons être des partenaires respectés pour réussir une France républicaine et inclusive.

Ne créons pas les conditions de « territoires abandonnés », financièrement et humainement car nous avons à combattre ensemble, dans les mois et les années à venir, la défiance et la méfiance de nos populations. Quand le service public recule c'est la République qui s'éteint.

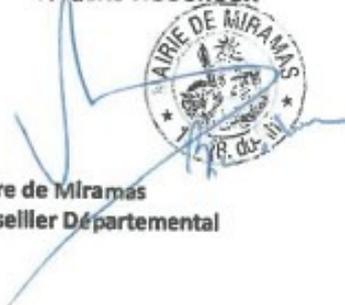
Demandons au GOUVERNEMENT de SUSPENDRE ce PROJET et son CALENDRIER, signons ensemble cet APPEL

Georges CRISTIANI



Maire de Mimet
Président de l'Union des Maires 13

Frédéric VIGOUROUX



Maire de Miramas
Conseiller Départemental